



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 14 mars 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce du 24 février 2011

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 24 février 2011, sous la présidence d'Hervé Jeantet.

Ce Conseil a eu lieu, exceptionnellement, sur l'espace de FranceAgriMer dans le cadre du Salon international de l'agriculture.

Réforme de l'OCM : propositions de la filière française

Les représentants professionnels ont fait part de leur satisfaction sur le travail collectif réalisé par la filière, la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du ministère en charge de l'agriculture et FranceAgriMer. La Commission européenne a bien reçu les orientations et propositions des représentants de la filière française en matière de réforme de l'organisation commune des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le projet français a été qualifié de « contribution importante et aboutie ». Le groupe reprendra ses travaux dès information sur le projet de la Commission.

Projet de décret concernant la première mise en marché

Dans le cadre des décrets d'application de la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP), un point a été fait sur l'avancement de l'examen du projet de décret concernant la première mise en marché dans les halles à marée, la contractualisation de la vente de gré à gré, la vente au détail au consommateur. Les représentants de la filière ont pris acte de la prise en compte de leurs contributions au projet et, en particulier, que le rôle directeur des halles à marées soit confirmé dans la première mise en marché, pour l'agrèage des produits, la formation des prix et la transparence du marché.

Projet de décret relatif aux schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine

Le projet de décret relatif aux schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine est actuellement soumis à la consultation de la Mission interministérielle de l'eau (MIE). Il permettra une meilleure prise en compte de l'aquaculture dans la politique d'aménagement côtier.

Observatoire des prix et des marges pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

Les productions aquatiques ne figurant pas dans la liste des travaux pour 2011 du comité de l'Observatoire des prix et des marges, il a été convenu de mettre en place un groupe de travail « observatoire », afin de préfigurer la réflexion à mener en 2012 pour la mise en place indispensable de cet outil d'observation et d'explication des marchés.

Gouvernance de la filière pêche

L'association France Filière Pêche (FFP), créée en 2010, a pour objet de valoriser les produits de la pêche française et d'améliorer la cohérence de sa promotion. L'ensemble des acteurs de la filière pêche poursuivent désormais leurs discussions au sujet de la création d'une interprofession. Cette structure aurait une vocation plus large en termes de promotion générique, de coordination de la filière commerciale et d'innovation.

Le Conseil a également pris connaissance des thèmes abordés par le groupe « compétitivité », installé par le ministre en charge de l'agriculture et de la pêche le 2 février dernier : promotion collective, mise en avant de la pêche française, sécurisation du coût du gazole, pêche durable, modalités de financement alternatives de la taxe poisson. En liaison avec les organisations de la filière, ce groupe devrait proposer des actions à conduire dans les différents domaines avec des modalités de financement et de gouvernance. En raison des vives tensions sur le prix des carburants, les représentants des pêcheurs ont insisté pour que ces discussions aboutissent rapidement, avec des contreparties économiques indispensables.

Situation des marchés : bilan provisoire 2010

Hormis pour les petits pélagiques, et notamment pour la sardine, l'année 2010 a été globalement positive pour les ventes en halles à marée (+ 5 %) et pour le prix moyen (+ 1 %), entraînant une augmentation du chiffre d'affaires en halles à marée de 6 % avec 590 M€.

Les importations se sont stabilisées, en volume, avec un prix moyen en hausse (+ 6 %), notamment en raison d'une baisse de la pression des produits britanniques sur le marché français (en particulier Saint-Jacques, lieu noir) et d'une concentration des importations sur des espèces-phares (saumon, cabillaud, crevette).

Les exportations continuent de baisser vers les marchés du sud de l'Europe. Seules certaines espèces tirent leur épingle du jeu, c'est le cas de la seiche.

Les achats des ménages en poissons frais chutent de 3 % pour revenir à des volumes comparables à ceux de 2008, avec un prix moyen en hausse de 7 %, due principalement à la hausse du prix du saumon frais.

Les produits traiteurs reprennent leur croissance, le surimi en tête, avec une hausse des achats de 20 % en volume.

Cf document joint : *Note de conjoncture pêche et aquaculture du 24 février 2011*

Présentation des orientations budgétaires 2011 pour la filière pêche et aquaculture

Les membres du Conseil ont pris connaissance des grandes orientations budgétaires 2011 pour la filière pêche et aquaculture, votées par le Conseil d'administration de FranceAgriMer le 17 décembre dernier.

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable sur un premier modificatif des orientations budgétaires pour la filière pêche et aquaculture figurant à l'EPRD 2011, pour tenir compte de la confirmation de ressources en début d'année qui porte le budget prévisionnel à 19 M€, auquel s'ajoute une prévision de 5 M€ de contrepartie du fonds européen pour la pêche.

Programme de promotion 2011 pour la filière pêche et aquaculture

Les premières propositions du groupe promotion/communication pêche et aquaculture, qui s'est réuni le 18 janvier dernier, ont été présentées aux membres du Conseil.

La promotion/communication est, avec un prévisionnel de 7,4 M€, la mesure d'intervention la plus importante du budget 2011.

Elle concerne l'aquaculture et la conchyliculture qui, organisées en interprofessions, sollicitent l'appui de FranceAgriMer pour accompagner des actions de promotion générique visant à stimuler la consommation, en mettant en avant la qualité des productions.

Pour le secteur de la pêche, FranceAgriMer assure la maîtrise d'ouvrage de la promotion générique de la consommation du poisson. Pour 2011, l'établissement souhaite encourager la mise en avant d'espèces selon les calendriers de la pêche de nos côtes, à l'initiative collective d'acteurs de la filière. Dans la perspective d'une future interprofession de la filière pêche, ce programme serait amplifié.

Enfin, FranceAgriMer financera la participation des entreprises au Seafood, la présence de la pêche et de l'aquaculture au salon international de l'agriculture, au salon Kidexpo, la diffusion de recettes, ainsi que différentes actions du pôle accessibilité des consommateurs aux produits aquatiques, initié par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce se tiendra le 6 avril 2011.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr